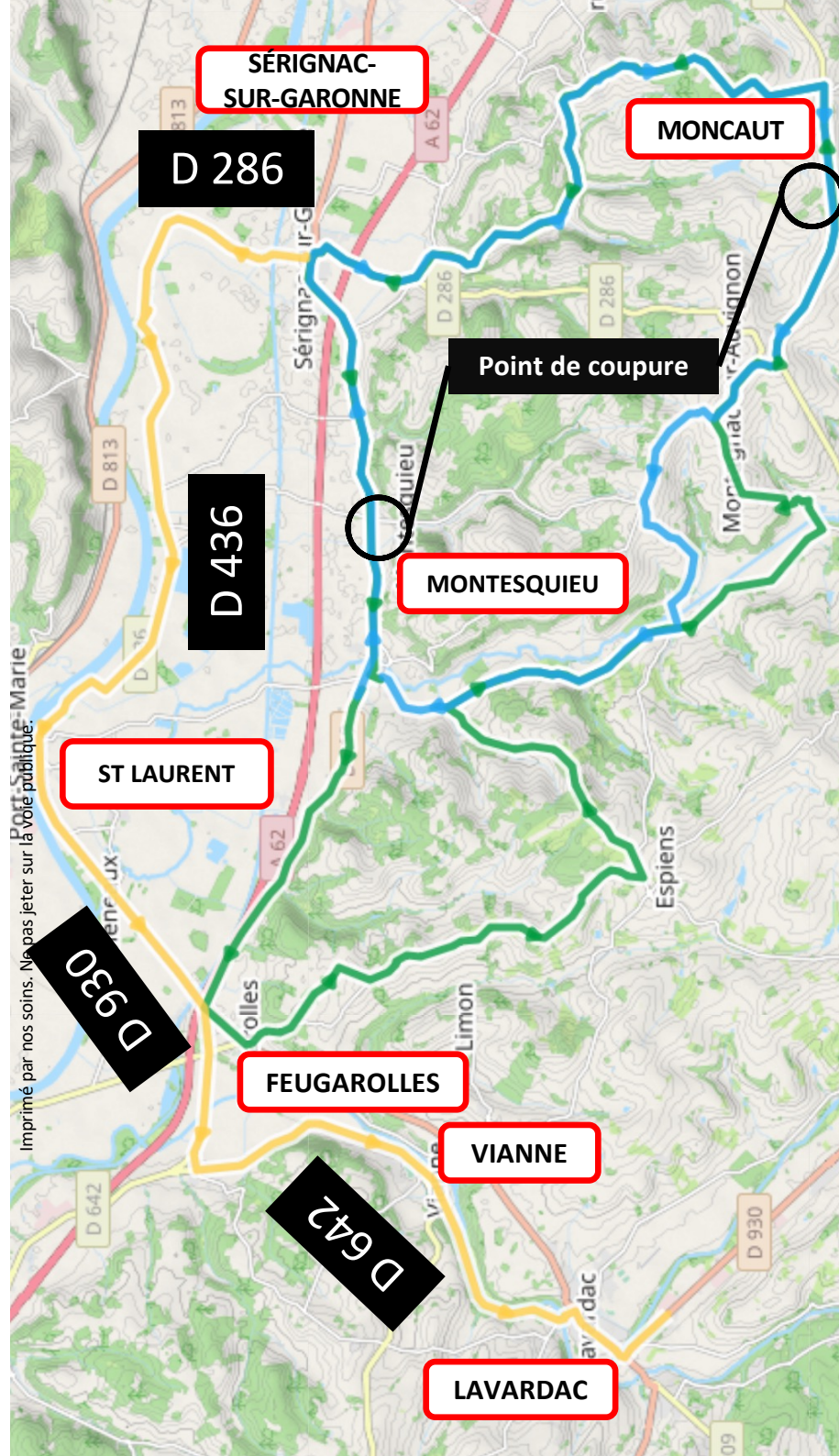




4 COUPES DE FRANCE

FEMMES N2
HOMMES N2/N3
U19

BRUCH

2 MAI 2025

Par arrêté préfectoral, les routes empruntées par les courses seront
privatisées le 2 mai c'est-à-dire que la circulation y sera strictement
interdite dans les 2 sens de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 00 à 17 h 15. Pour
les véhicules en transit, des déviations (en jaune sur le plan à l'arrière)
seront mises en place.

CHRONO 47

CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES

www.chrono-47.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOS
RÉSEAUX FACEBOOK ET INSTAGRAM @Chrono47

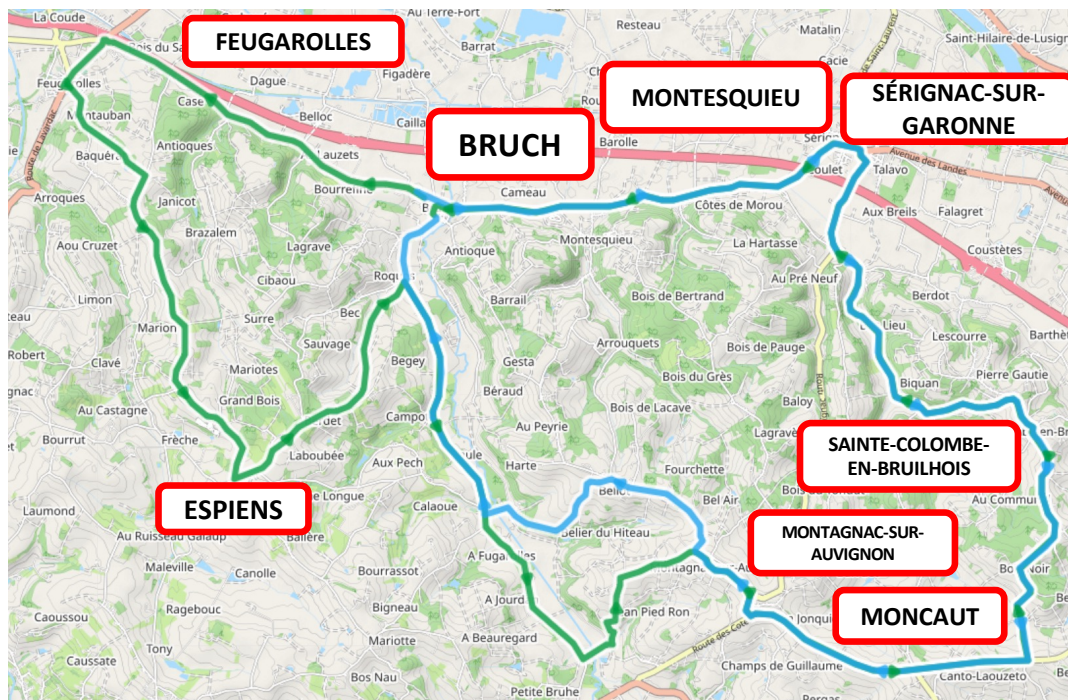
UNE COMPETITION CYCLISTE UNIQUE !

Après six éditions convaincantes, le Chrono 47 revient en sur les terres de l'Albret pour sa septième édition. Rendez-vous annuel pour les meilleurs cyclistes amateurs français, le Chrono 47 est devenu une course référence sur le territoire national.

CAP SUR BRUCH !

Cette année, c'est la commune de Bruch qui accueillera le site départ/arrivée du Chrono 47. Le dynamisme et la volonté de tous a permis de créer deux parcours au cœur de l'Albret qui verront défiler près de 80 équipes soit plus de 450 coureurs.

- ➡ Routes empruntées le matin
- ➡ Routes empruntées l'après-midi



LES HORAIRES DE LA JOURNÉE.

Coupe de France U 19 – départ 08 h 45

Coupe de France Femmes N1 – départ 10 h 00

Coupe de France Hommes N2/N3 – départ 13 h 30

FERMETURES PARTICULIERES LE 2 MAI.

- **SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS, LES ROUTES EMPRUNTEES SERONT INTERDITES A LA CIRCULATION.**



FERMETURES DES ROUTES DÉPARTEMENTALES :

- D 119 – Sérignac-Feugarolles
- D 7 – Montagnac – Moncaut
- D 286 – Montagnac – Sérignac

Coupure 1 - MONTESQUIEU
AV J. de Secondat - C1

Coupure 2 - MONCAUT
Rte de Lasdoux / Ch de Coustous

Pour l'intégralité de ces axes, des déviations seront mises en place pour les véhicules en transit.
La circulation à l'intérieur des communes traversées sera également impactée.

INFOS ANIMATIONS

Des animations sont prévues le jour de la course dans les communes traversées et dans la commune hôte avec le soutien des associations locales.

Par arrêté préfectoral, les routes empruntées par les courses seront privatisées le 2 mai c'est-à-dire que **la circulation y sera strictement interdite dans les 2 sens** de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 00 à 17 h 15. Pour les véhicules en transit, des déviations seront mises en place.